

REUNION PARENTS - PROFESSEURS PRINCIPAUX 3^e Année scolaire 2023-2024



LES REFERENTS



- Les professeurs principaux :

- 3A : Mme Sabine Bubien Viu
- 3B : Mme Magali Marqués
- 3C : Mme Laure Martinet
- 3D : M. Jean Michel Erard

➤ Leurs missions : Ils coordonnent les actions de l'équipe enseignante et font le point sur les avis des professeurs concernant chaque élève. Ils recueillent et transmettent aux autres enseignants toutes les informations importantes concernant votre enfant. Il est votre **premier interlocuteur**.

- La CPE : Mme Myriam Cantonnet

➤ Sa mission : Elle est la responsable éducative du collège et à ce titre elle gère les entrées et les sorties de l'établissement ainsi que le respect des règles du vivre ensemble. Elle organise aussi le travail des assistants d'éducation.

- L'éducatrice référente : Mme Rachel Gibert

➤ Sa mission : Elle assure la tenue et le suivi du carnet de liaison. Elle veille sur les élèves au sein de l'établissement et assure des permanences.

LES REFERENTS

- Les adjointes pédagogiques : **Mme Laure Martinet & Mme Magali Marqués**
 - **Leurs missions** : Elles secondent le chef d'établissement dans la charge pédagogique : organisation des enseignements, gestion des équipes pédagogiques, coordination de projets, communication avec les familles et les intervenants extérieurs.
- L'adjointe pastorale collège : **Mme Stéphanie Bayol**
 - **Sa mission** : Sa fonction consiste à seconder le chef d'établissement dans la mise en œuvre du projet d'animation pastorale du collège. Elle encadre les temps forts et prépare aux sacrements.
- Infirmière : **Mme Karine De Lantivy**
 - **Sa mission** : Elle effectue les soins d'urgence, administre les traitements médicaux prescrits sur ordonnance, assure le suivi des enfants malades. Elle participe à des actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

OUTILS DE COMMUNICATION

- **Le carnet de liaison** est un moyen de communication entre l'établissement et les parents, il semble donc important que vous puissiez le consulter régulièrement et que votre enfant s'oblige à vous le montrer pour vous faire signer les informations : règlement intérieur, charte de l'établissement, la communication interne, les observations éventuelles.
- **La vie scolaire** : vous pouvez contacter par mail la CPE, Mme Cantonnet : cpe.college@stelme.fr .
- **Les adjointes pédagogiques** : vous pouvez contacter par mail, Mesdames Martinet et Marqués : adjointes.college@stelme.fr .
- L'application **Classroom** pour les élèves concernant les activités et les devoirs.
- **Ecole Directe** (pour les problèmes de connexion, de code, il faut voir directement avec la vie scolaire). Ce portail vous permet d'obtenir les informations sur votre enfant, sur sa vie scolaire, ses notes.
- Le **site du collège**, www.stelme.fr, est mis régulièrement à jour et il vous permet de connaître les dates importantes.

RCD : Remédiation/Consolidation/Dépassement

- A la fin de la journée, les élèves peuvent avoir accès **librement et en autonomie** aux heures de RCD. Sur ces créneaux, des professeurs sont présents pour les encadrer, leur donner un soutien organisationnel ou une explication plus spécifique et pas forcément que dans leur matière.

RCD Collège			
	Matière	Professeur	Salle
Lundi	Français	Mme BOZET	109
16h-17h			
Mardi	Maths	Mme LEMAIRE	109
16h-17h	Sciences	M. GOSSET	110
	Aide aux devoirs	Enseignante PRIMAIRE	pastorale
	Anglais	Mme HORGUES	113
Mercredi	HG/Méthodologie	Mme ESCAICH	109
12h-13h	Français	Mme BOUIN	110
Jeudi	Mathématiques	M. COMMES	18
16h-17h	Sciences	Mme MARTIN	19
	Aide aux devoirs	Enseignante PRIMAIRE	pastorale

Les enjeux de la classe de 3^e

- Le stage en entreprise (parcours avenir)
- L'orientation
- Le DNB (Diplôme National du Brevet)

STAGE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE



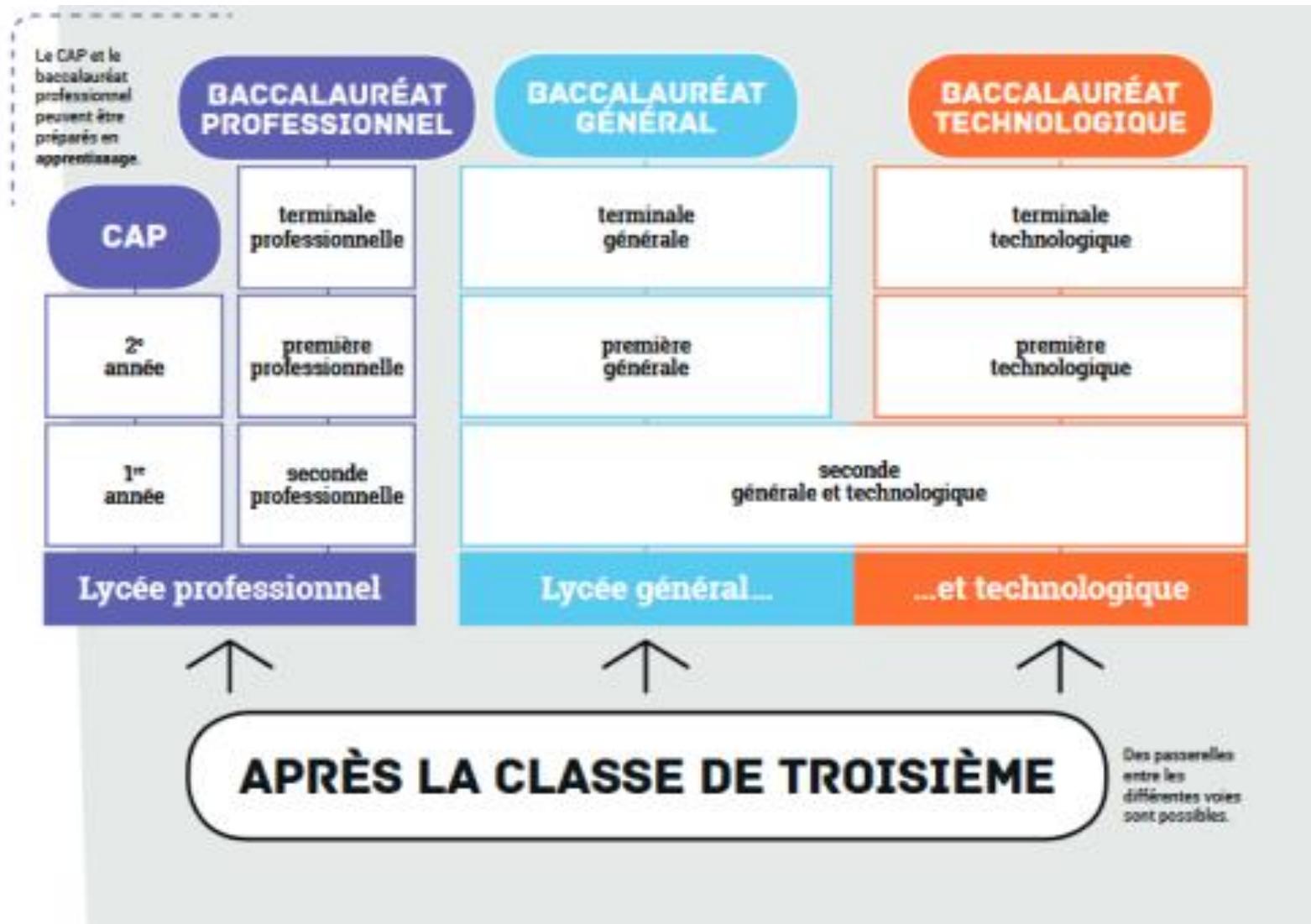
- **1 semaine obligatoire** du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023.
- Se mettre à la **recherche d'un stage** dès maintenant si ce n'est pas déjà fait. Les élèves auront pour la première fois certainement la nécessité de créer une lettre de motivation (vue en vie de classe).
- **Un tuteur de stage** (un professeur de Saint-Elme) leur sera attribué.
- **Une convention de stage (en 3 exemplaires)** leur sera distribuée. Elle doit être remplie, signée par l'entreprise et rendue au professeur principal au plus tard fin novembre – début décembre.
- **Le rapport de stage** écrit doit être rendu au retour des vacances de Noël. Des directives précises seront données aux élèves sur le contenu de ce rapport.

L'ORIENTATION



- Votre enfant va, pour la première fois, être face à un choix d'orientation. Il va donc falloir choisir une voie scolaire :
 - ° générale- technologique
 - ° professionnelle
 - ° CAP.
- > Il faudra **se décider rapidement** afin d'avoir toutes les chances d'obtenir son choix d'affectation. Il faut être conscient qu'il est parfois difficile de changer d'établissement.

Orientation après la 3^e



L'ORIENTATION

- Nous devons **être régulièrement en contact** sur l'année afin de faire le point sur les résultats, les motivations et l'orientation de votre enfant. N'hésitez pas à nous solliciter par mail.
- Une **fiche dialogue** vous sera remise avant le conseil de classe de 2nd trimestre pour que vous indiquiez les souhaits d'orientation afin que le conseil de classe donne son avis et ses conseils.
- **L'affectation post 3e** se nomme **Affelnet**. Cette procédure est obligatoire même si votre enfant reste à St Elme.
- Pour les élèves désireux de poursuivre leurs études en dehors de Saint-Elme, il faut **contacter les établissements** privés ou publics. Il est important :
 - d'aller aux journées portes ouvertes proposées par les établissements.
 - de se préparer à plusieurs vœux pour ne pas se retrouver avec un choix par défaut.

BIEN PREPARER SON ORIENTATION

Afin de faire un choix cohérent et adapté à votre enfant, **plusieurs outils/professionnels** sont à votre disposition :

> au sein de l'établissement :

- le professeur principal
- le BDI (bureau d'information)
- le CDI (les élèves peuvent s'y rendre afin de faire des recherches sur internet)

> en dehors de l'établissement :

- Le CIO (centre d'information et d'orientation) 1400 Avenue des Expositions à La Teste de Buch.
- www.onisep.fr

LE DNB (Diplôme National du Brevet)



- ° Pour préparer au mieux l'obtention du diplôme, **deux brevets blancs** sont prévus :
 - Un début décembre avant le stage
 - Le second à la fin du 2^e trimestre
- ° **Le DNB se compose en deux étapes : 800 points au total**
 - Le contrôle continu (400 pts)
 - Les épreuves finales (400 pts)

Le contrôle continu



- Evaluation sur l'année de troisième de la maîtrise des compétences du socle commun sur **400 points**.
- Chaque composante est évaluée sur **50 points**.
- Chaque enseignant dans sa matière évalue l'élève par compétences qui alimentent les composantes.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS

Les épreuves finales

Mise au point sur l'oral du DNB

- L'épreuve orale porte sur un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un **EPI** (les enseignements pratiques interdisciplinaires) ou de l'un des **parcours éducatifs** (Avenir, Education artistique et culturel ou encore Citoyen) : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale. Une fiche d'instruction pour la composition de l'oral (pour chaque parcours, EPI...) sera remis aux élèves au plus tard mi-février.
- L'épreuve orale peut se dérouler selon **deux modalités** :
 - soit, via un **entretien individuel** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).
 - soit, via un **entretien collectif (2 candidats)** de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

Mise au point sur l'oral du DNB

- Les élèves devront nous faire part **début mars de leur souhait** :
 - de passer seul ou avec un camarade
 - du thème choisi pour l'oral.
- Chaque élève sera ensuite suivi dans la préparation de son oral.
- **Epreuve orale prévue en mai 2024.**

Obtention du brevet et mentions

- On obtient le brevet si on comptabilise 400 pts
 - Mention **Assez Bien** à partir de 480 pts
 - Mention **Bien** à partir de 560 pts
 - Mention **Très Bien** au-delà de 640 pts
- **Le latin et la chorale font partie des options** qui comptent pour le brevet, l'élève peut gagner 10 ou 20 pts supplémentaires (Attention ce n'est pas cumulable).

L'attestation scolaire de sécurité routière : ASSR2

MINISTÈRE
Éducation
NATIONALE
Supplément
à l'ASSR1
2005-2006

ANNEE SCOLAIRE 2005-2006

ATTESTATION SCOLAIRE DE SECURITE ROUTIERE NIVEAU 2

L'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2 est délivrée à

Nom : _____ Prénoms : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Académie : _____ Etablissement : _____

Fait à _____ le _____
Visa du chef d'établissement : _____ Cachet de l'établissement : _____

Signature de l'élève : _____

BREVET DE SECURITE ROUTIERE

Brevet obtenu le : _____
Délivré par : _____

- C'est un **diplôme officiel** pour s'inscrire à la conduite accompagnée dans les auto-écoles.
- La **validation** s'effectue au **collège**. C'est un examen qui ressemble au code.
- Des adresses de site seront données pour des entraînements à la maison.

Evaluation des compétences numériques en 3e

Au collège, le **numérique est intégré dans les programmes** de chaque discipline.

L'objectif :

- former les élèves à l'usage des outils numériques afin d'acquérir les compétences nécessaires à leur future vie professionnelle
- développer leur esprit critique
- donner les codes nécessaires pour maîtriser les nouveaux modes de communication et utiliser de manière responsable les nouveaux médias, dont Internet.

Evaluation des compétences numériques en 3e

En 3^e, toutes ces compétences sont alors évaluées lors de tests qui s'adaptent au niveau de chaque apprenant et aboutissent à un test final qui permet d'obtenir une certification.

La certification Pix est obligatoire pour tous les élèves de 3^e mais n'a **aucun incidence pour l'obtention du brevet.**

Elle permet d'attester un profil de compétences numériques certifié et reconnu par l'État et le monde professionnel.



Les dates clés de cette année scolaire de 3e

- **Fin novembre :**

- Fin du 1^{er} trimestre
- Premières rencontres possibles avec les parents pour parler orientation
- Convention de stage signée par l'élève, l'entreprise et le collège

- **Décembre :**

- Brevet Blanc
- Stage d'observation en entreprise

- **Janvier :**

- Rencontre individuelle parents-professeurs
- Rapport de stage à rendre
- Le choix pour l'oral du brevet
- Rencontre d'orientation avec le professeur principal



- **Février-Mars :**
 - Fin du second trimestre et fiche dialogue à compléter
 - Portes ouvertes des établissements scolaires (voire même dès novembre)

- **Avril :**
 - Second brevet blanc

- **Mai :**
 - Finalisation de l'orientation
 - Certification PIX

- **Fin mai – Juin :**
 - Fin du 3^e trimestre avec avis du conseil de classe sur l'orientation
 - Les épreuves écrites du DNB

- **Mi-Juillet :** résultat du DNB.